



Communiqué de presse du 28 juin 2024

La conseillère nationale Anna Giacometti entre au comité central

Lors de leur assemblée à Lausanne, les délégués de ForêtSuisse, l'association des propriétaires forestiers, ont élu la conseillère nationale grisonne Anna Giacometti au comité central. Elle remplace Leo Thomann, démissionnaire.

Le président de ForêtSuisse, le conseiller aux Etats Daniel Fässler, a accueilli 40 déléguées et délégués à l'assemblée générale du 28 juin 2024 à Lausanne. Outre la réalisation des affaires statutaires, elles et ils ont élu Anna Giacometti au Comité central de ForêtSuisse. La conseillère nationale grisonne remplace Leo Thomann, démissionnaire. Ce dernier a été membre du comité central pendant dix ans et président de la SELVA, l'association des propriétaires forestiers des Grisons, pendant douze ans. Anna Giacometti lui succède aussi dans cette fonction.

La forêt est fortement sollicitée

La forêt suisse, qui couvre un tiers de la surface du pays, a été fortement sollicitée en 2023. La période de sécheresse estivale s'est prolongée bien au-delà du mois d'octobre et deux événements extrêmes ont clairement montré que la forêt était particulièrement vulnérable: fin juillet, plus de 1000 hectares de peuplements ont fait les frais d'une grande tempête estivale à La-Chaux-de-Fonds. Presque simultanément, une centaine d'hectares boisés ont été la proie des flammes en Valais. Les événements liés aux dangers naturels ont toujours existé, mais ils ont tendance à augmenter ces dernières années en raison du changement climatique.

Seule une forêt bien entretenue et adaptée au climat peut fournir ses nombreuses prestations écosystémiques dans la forme souhaitée. «C'est pourquoi il est aujourd'hui plus important que jamais que notre forêt puisse s'adapter aux conditions changeantes du climat», a souligné le conseiller aux Etats Daniel Fässler. Il a déposé une motion au Parlement demandant des fonds supplémentaires pour l'adaptation des forêts au changement climatique au-delà de 2024. Ceci dans un contexte où les revenus issus de la vente de bois ne suffisent pas à assurer l'entretien des peuplements forestiers et la pérennisation de leurs fonctions. Les deux chambres du Parlement ont approuvé la motion à une large majorité. Le Conseil des Etats a déjà adopté le crédit d'engagement de 100 millions de francs nécessaire pour les années 2025-2028; le Conseil national en débattrait, lui, lors de la session d'automne.

La forêt contribue déjà beaucoup à la biodiversité

Le 22 septembre 2024, le peuple suisse votera sur l'initiative «Pour l'avenir de notre nature et de nos paysages» (initiative biodiversité). La forêt est aussi fortement concernée par cette initiative. Ses propriétaires sont conscients de leur responsabilité et en font déjà beaucoup pour la conservation et la promotion de la biodiversité. Celle-ci est d'ailleurs déjà très élevée en forêt. L'initiative n'apporte pas de plus-value aux propriétaires, mais plutôt une incertitude. En effet, la gestion sylvicole proche de la nature et les mesures d'encouragement existantes permettent déjà de mettre en œuvre des mesures ciblées pour la biodiversité. ForêtSuisse rejette donc l'initiative biodiversité. Mais il ne faut pas y voir un refus de la biodiversité en forêt: l'initiative vise trop au-delà de la cible. Si elle devait être appliquée, de nouvelles prescriptions compliqueraient l'entretien de la forêt et donc son adaptation au changement climatique. Des



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

restrictions additionnelles pour les propriétaires forestiers, comme les demande l'initiative biodiversité, sont non seulement inutiles mais aussi nuisibles à la gestion sylvicole.

Congrès forestier national le 3 septembre 2024

ForêtSuisse organise le 2^e Congrès Forestier national le 3 septembre 2024 à Berne. Cette année, sous le titre «Rajeunissement de la forêt sous pression: il faut agir!», l'accent sera mis sur un thème constituant un défi croissant pour le quotidien pratique des professionnels de la forêt et de la chasse, mais aussi pour la politique, la formation et les autorités. La Confédération et les cantons doivent assumer leurs responsabilités et, parallèlement, les chasseuses et les chasseurs et les propriétaires de forêts doivent se rapprocher les uns des autres pour surmonter leurs divergences et trouver des solutions communes. Le conseiller fédéral Albert Rösti, chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), adressera un message de bienvenue aux personnes présentes à ce congrès forestier. Plus d'informations sur www.congresforestier.ch.

Contact:

Benno Schmid

Responsable Communication et Politique, ForêtSuisse

+41 32 625 88 71

benno.schmid@waldschweiz.ch

ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers

ForêtSuisse est l'association faîtière des propriétaires forestiers. Conjointement avec ses 25 associations cantonales, elle représente les intérêts des quelque 250 000 propriétaires de forêts privées et publiques du pays.

ForêtSuisse s'engage en faveur de conditions cadres permettant aux propriétaires, exploitant·e·s forestiers de pratiquer une sylviculture économiquement viable, écologiquement durable, et à même de préserver la vitalité et la diversité des forêts.

Pour en savoir plus: www.foretsuisse.ch